

## Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques Section du Calvados

DDFiP du Calvados - 7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr

Permanence: 02.31.38.34.61

Première Organisation Syndicale dans le Calvados

Caen, le 6 juillet 2018

# Comité Technique Local du 14 juin 2018 après-midi: Compte-rendu

#### L'ordre du jour était le suivant :

- 1 Mise en place des caisses sans numéraire dans les trésoreries de Honfleur, Condé et Caen-Municipale, pour avis ;
- 2 Bilan 2017 de la formation professionnelle, pour information;
- 3 Tableau de bord de veille sociale (TBVS) 2017, pour information;
- 4 Baromètre social 2017, pour information;
- 5 Rapport d'activité 2017 de la DDFIP 14, pour information ;
- 1 Mise en place des caisses sans numéraire dans les trésoreries de Honfleur, Condé et Caen- Municipale, pour avis ;

Ce point qui avait tout d'abord été présenté pour information était présenté pour avis ce jour à la demande de FO qui considère que cette mesure relève de l'organisation des services. Le directeur pensait pouvoir mettre directement au vote, mais c'était sans compter avec FO qui avait encore des observations à faire sur le sujet.

**Vos représentants FO-DGFiP** ont demandé pourquoi la direction parlait d'une expérimentation alors que chacun sait qu'il n'y aura pas de retour en arrière et. Ils ont demandé que cesse l'hypocrisie.

FO a déploré la démarche qui ne relève pas de l'incitatif mais de l'obligatoire et consiste à contraindre l'usager au lieu de l'accompagner dans l'évolution des moyens de paiement, contrainte ressentie comme l'antithèse d'une administration qui devrait être au service du citoyen. C'est un constat que notre directeur n'accepte pas : il n'y a plus de service public digne de ce nom.

Sur le contexte de cette expérimentation FO a relevé beaucoup de grandes phrases pour acter qu'on supprime tout simplement une possibilité de paiement. L'objectif affiché est tout simplement de dissuader par tous les moyens l'usager de venir à nos guichets. Les tentatives en ce sens ont échoué pour "désintoxiquer" l'usager du service public, donc la DGFiP décide de frapper les plus faibles, en priorité les personnes âgées et toutes les personnes qui rencontrent des difficultés financières. Dans le même ordre d'idées on met en place des ordinateurs libre service pour apprendre aux usagers à faire la prochaine fois sans nous et depuis chez eux ou depuis le point info. C'est à terme aussi la disparition du métier de caissier.

Vos représentants FO-DGFiP ont dénoncé la contradiction du directeur qui choisit Condé sur Noireau, poste dont on sait qu'il voudrait bien le rayer rapidement de la carte alors qu'il nous indique dans sa note que l'absence de numéraire ne constitue en aucun cas une étape préalable à la fermeture du poste expérimentateur.

Notre directeur refuse de comprendre ce qu'est la vie en milieu rural. La République quitte les campagne au mépris de nos aînés qui y vivent et sans tenir compte des plus démunis.

Pour Honfleur, le directeur indique que les nouveaux locaux rendent difficile et coûteux le dégagement par les convoyeurs de fonds. Peut-être, mais ce n'était pas impossible si l'administration voulait s'en donner les moyens.

Concernant les dépôts des régies qui se feront à Honfleur chez les régisseurs du parking afin que Loomis procède à leur dégagement FO a déclaré au directeur que la DGFiP n'était plus au service de ses partenaires et qu'il fallait avoir le courage de leur dire.

Dans le même registre, vendre à un maire (Pont l'Evêque) que la disparition de sa trésorerie ne changera rien pour lui en terme de conseil et pour le versement des régies est totalement scandaleux. Ce n'est pas le rôle du comptable du SIP de prodiguer le conseil aux collectivités locales en matière budgétaire. Les élus du secteur

étaient vent debout contre la fermeture de la trésorerie, il pensait sans doute les calmer en leur racontant ce qu'ils voulaient entendre.

En conclusion, après les timbres, les régisseurs, la DGFiP supprime le numéraire. La prochaine étape sera l'ensemble des paiements aux guichets de la DGFiP : plus de caisse, plus de caissier, plus de comptable. FO a bien évidemment voté "CONTRE" les caisses sans numéraires.

#### 2 Bilan 2017 de la formation professionnelle, pour information;

Vos représentants FO-DGFiP ont fait observer que l'e-Formation n'était pas satisfaisante faute de locaux adaptés pour s'isoler sur son lieu de travail. Bien souvent, les agents suivent leur formation en pointillé, car ils doivent répondre aux sollicitations des collègues ou bien répondre au téléphone.

#### 3 Tableau de bord de veille sociale (TBVS) 2017, pour information;

Le tableau fourni cette année est une nouvelle fois présenté de manière différente ce qui ne permet pas de faire des comparaisons avec les années antérieures. La dégradation dans les services est plus que visible au vu des différents tableaux et graphiques présentés

#### 4 Baromètre social 2017, pour information;

FO note toutefois une aggravation de la situation reconnue par la direction qui confirme une forte problématique liée au facteur temps, une complexité croissante, une charge demandée plus forte. La direction reconnaît qu'il y a un assez net décrochage par rapport aux évolutions de la DGFiP et des contestations par rapport aux usagers face aux fermetures au public. Dans le Calvados, on souffre plus qu'ailleurs.

#### 5 Rapport d'activité 2017 de la DDFIP 14, pour information ;

Vous ne serez pas surpris si l'on vous dit que d'après ce rapport, tout va bien ou presque.

### Les représentants FO-DGFiP en CTL TITULAIRES

Nathalie BLANCHOT, Géraldine TANQUEREL, Frédéric GABRIELLE, Eric GRANDMOUGIN, Bruno GILBERT **SUPPLEANTS** 

Ludovic BLANCHOT, Françoise DIMICOLI, Isabelle CAFFIAUX, Aurélia MASSIEU, Brigitte LOIR **EXPERT**Sophie BERTHELOT

N'HESITEZ PAS A APPELER LA PERMANENCE POUR FAIRE REMONTER VOS PROBLEMES OU DEMANDER DES PRECISIONS.



NOM :PRÉNOM :
N° DGI ou N° AGORA : ADRESSE MÈL :
GRADE :%
AFFECTATION:déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFiP)
Fait à le(signature)
% de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

**INFORMATION**: la permanence FO-DGFiP sera fermée du 9 juillet au 3 août 2018.

En cas de besoin, vous pouvez contacter Françoise DIMICOLI au 02.31.39.75.74 ou Nathalie BLANCHOT au 02.31.47.11.87

La section FO-DGFiP vous souhaite d'excellentes vacances!